
ORDRE du JOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 28 MARS 2019 à 18 h 30

- I - ADMINISTRATION GENERALE - rapporteur : Monsieur FAURITE

1.1 Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT

- II – FINANCES – rapporteur : Monsieur DUTHEL

2.1. Arrêt du Compte Administratif 2018 :

- 2.1.1. Budget principal
- 2.1.2. Budget annexe eau
- 2.1.3. Budget annexe STEP et bassins de dépollution
- 2.1.4. Budget annexe assainissement
- 2.1.5. Budget annexe SPANC
- 2.1.6. Budget annexe crématorium
- 2.1.7. Budget annexe action économique

2.2. Arrêt du Compte de Gestion 2018 :

- 2.2.1. Budget principal
- 2.2.2. Budget annexe eau
- 2.2.3. Budget annexe STEP et bassins de dépollution
- 2.2.4. Budget annexe assainissement
- 2.2.5. Budget annexe SPANC
- 2.2.6. Budget annexe crématorium
- 2.2.7. Budget annexe action économique

2.3. Affectation des résultats 2018 :

- 2.3.1. Budget principal
- 2.3.2. Budget annexe eau
- 2.3.3. Budget annexe STEP et bassins de dépollution
- 2.3.4. Budget annexe assainissement
- 2.3.5. Budget annexe SPANC
- 2.3.6. Budget annexe crématorium
- 2.3.7. Budget annexe action économique

2.4. Budgets primitifs 2019 :

- 2.4.1. Vote du budget primitif 2019 :
 - 1- Budget Principal
 - 2- Budget annexe eau
 - 3- Budget annexe STEP et bassins de dépollution
 - 4- Budget annexe assainissement
 - 5- Budget annexe SPANC
 - 6- Budget annexe crématorium
 - 7- Budget annexe action économique

- 2.4.2. Vote des taux d'imposition 2019
- 2.4.3. Vote des taux de TEOM
- 2.4.4. Subvention d'investissement 2019 du budget principal au budget annexe STEP
- 2.4.5. Subvention d'équilibre 2019 du budget principal au budget annexe affaires économiques
- 2.4.6. Subvention d'investissement du budget principal au budget annexe affaires économiques
- 2.4.7. Subvention d'équilibre exceptionnelle au budget annexe SPANC

2.5. Révision des AP/CP

- 2.5.1. Révision des AP/CP - budget STEP – station d'épuration
- 2.5.2. Révision des AP/CP – budget Eau - usine de potabilisation
- 2.5.3. Révision AP/CP – Budget principal - rénovation du Nautile
- 2.5.4. Révision AP/CP – Budget principal - rénovation urbaine de Belleruche

2.6. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de moyens au CIAS au titre du Programme de Réussite Educative

- III - CULTURE – rapporteur : Madame BERTHOUX

- 3.1. Conservatoire de Villefranche : validation par le conseil communautaire des dispositions relatives aux tarifs et aux modalités de règlement des cotisations pour l'année scolaire 2019/2020
- 3.2. Autorisation donnée au président de signer la convention d'objectifs 2019- 2022 à intervenir entre la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la Ville de Villefranche et le Centre Culturel de Villefranche

- IV - PETITE ENFANCE – rapporteur : Madame SEIVE

- 4.1. Autorisation donnée au Président de signer la convention d'objectifs avec l'association des P'tits Loups
- 4.2. Autorisation donnée au Président de signer la convention d'objectifs avec l'association caladoise de garde d'enfants « L'île aux enfants »
- 4.3. Autorisation donnée au Président de signer la convention d'objectifs avec la Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence

- V - SPORT - rapporteur : Monsieur TROUVE

- 5.1. Modification de la grille tarifaire du centre aquatique le nautile

- VI - HABITAT -- rapporteur : Monsieur RAVIER

- 6.1. Reconduction de la convention d'utilisation du fichier commun de la demande locative sociale du Rhône – Autorisation donnée au Président à la signer

- VII - EAU/ASSAINISSEMENT – rapporteur : Monsieur DUMONTET

- 7.1. Avenant n° 9 au contrat de délégation du service public d'assainissement du système de Jassans
- 7.2. Autorisation donnée au Président de signer la convention pour la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement collectif des communes du Perréon, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Cyr-le-Chatoux, Salles-Arbussonnas, Vaux-en-Beaujolais

- VIII – DEVELOPPEMENT DURABLE - rapporteur : Monsieur MANDON

- 8.1. Versement d'un fond de concours à la Ville de Villefranche-sur-Saône pour l'aménagement d'une voie d'accès à la future station GNV pour les poids lourds située rue Léon Jouhaux